

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

La société BOSSU e-BOSS SAS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 2000 route des Lucioles, 06410 Biot.

e-BOSS met en place et dispense des formations inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Les présentes conditions générales de vente sont donc en vigueur sur toute la France et Outre-Mer pour toute prestation en présentiel et distanciel.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société BOSSU e-BOSS SAS.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société BOSSU e-BOSS SAS pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Bon de commande et attestation

Pour chaque formation, la société BOSSU e-BOSS SAS s'engage à fournir un bon de commande au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière sera établie entre la société BOSSU e-BOSS SAS, l'OPCO ou le client. Cette convention fera office de devis.

Une attestation de présence en fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement seront également fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et TTC. La société BOSSU e-BOSS SAS est soumise à la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société BOSSU e-BOSS SAS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 72 heures (en jours ouvrés) avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse e-boss@e-boss.fr. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, la session de formation est facturée au client.

BOSSU e-BOSS SAS s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, BOSSU e-BOSS SAS peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une session de formation. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, BOSSU e-BOSS SAS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

BOSSU e-BOSS SAS se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. BOSSU e-BOSS SAS est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

Toute demande de report de la participation d'un stagiaire à une session de formation en groupe peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société BOSSU e-BOSS SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société BOSSU e-BOSS SAS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société BOSSU e-BOSS SAS s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société BOSSU e-BOSS SAS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de commerce d'Antibes.

Référents de l'organisme de formation e-BOSS

Référente pédagogique

Natassia BOGAERT

Responsable d'Exploitation

06 66 62 24 72

Natassia.bogaert@e-boss.fr

Référente administrative

Lise Musarra

Chargée des Ressources Humaines et Support

06 66 41 87 57

Lise.musarra@e-boss.fr

Référent handicap

Lilas Michel

Chargée des Ressources Humaines

06 60 20 91 77

Lilas.michel@e-boss.fr